



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME

ÉDITION 2022

[drome.chambres-agriculture.fr](http://drome.chambres-agriculture.fr)



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DRÔME

# Édito



Les années se suivent et nous constatons que chacune d'entre elle se distingue par une particularité. Après la période COVID, nous sommes confrontés en 2022 à une ère de tensions géopolitiques et économiques, sans oublier l'impact climatique et ses conséquences en termes d'accès à l'eau.

Dans ce contexte encore une fois compliqué pour l'agriculture, votre Chambre a plus que jamais maintenu ses accompagnements auprès des agriculteurs pour éclairer leurs choix dans les phases cruciales de prise de décision et aux côtés des collectivités pour développer des projets de territoire.

Quoiqu'il en soit, le fil rouge de notre projet de mandature n'a pas été perdu ! Cette année encore, nous nous sommes attachés à poursuivre la réalisation des 6 axes stratégiques du projet « CAP 2025 : ensemble, cultivons notre avenir ». Élus et équipes techniques sont restés engagés pour donner corps à la déclinaison de ces stratégies. Notre ambition est de permettre à l'agriculture de se positionner sur des sujets porteurs de valeur pour l'avenir et en phase avec les attentes, tant du monde agricole que de la société. Les réalisations que nous vous proposons dans ce rapport d'activité 2022 en sont l'illustration flagrante. Elles traduisent la promesse portée par la marque Chambre d'agriculture : écoute, responsabilité, indépendance, performance durable. Soyez assurés qu'en 2023 et après, nous saurons maintenir cette promesse à vos côtés.

Gardons le CAP !

Jean-Pierre Royannez, Président  
Damien Colin, Directeur général



Les actions de la Chambre d'agriculture sont soutenues par :



# Sommaire

Qui sommes-nous ? .....	p 04
Nos valeurs .....	p 05
Notre gouvernance .....	p 06
Notre projet stratégique .....	p 10
<b>Engagement 1</b> Installation & transmission	
Centre de Formalité des entreprises .....	p 12
Installation & Transmission .....	p 12
L'initiative positive de La Carline en matière d'installation.....	p 13
Inauguration de trois fermes en 2022 .....	p 13
<b>Engagement 2</b> Alimentation & circuits courts	
Circuits courts .....	p 14
Bienvenue à la Ferme .....	p 14
Club drômois de l'alimentation.....	p 15
Un PAT pour la communauté de communes du Diois .....	p 15
<b>Engagement 3</b> Multiperformance & transition agricole	
HVE .....	p 16
Recherche et développement .....	p 16
Une année 2022 difficile pour irriguer .....	p 17
L'adaptation des éleveurs face au changement climatique .....	p 17
<b>Engagement 4</b> Technologie & numérique	
Mes Parcelles .....	p 18
Mon simulateur PAC .....	p 19
Mes Satimages .....	p 19
<b>Engagement 5</b> Transition énergétique & préservation des ressources	
Qualification des friches et des bâtiments agricoles .....	p 20
Le 1 <sup>er</sup> dispositif agrivoltaire drômois .....	p 21
Drôme Agri Solaire .....	p 21
<b>Engagement 6</b> Conseil stratégique	
Proagri .....	p 22
Études aux collectivités et opérateurs privés .....	p 23
PAC 2023-2027 : une nouvelle programmation à préparer .....	p 23
<b>La vie de la Chambre d'agriculture</b>	
Bilan financier .....	p 24
Démarche qualité .....	p 25
Les événements phares de l'année 2022 .....	p 27
La marque employeur, le projet d'entreprise de la Chambre d'agriculture .....	p 27



# QUI SOMMES-NOUS ?

La Chambre d'agriculture de la Drôme fait partie d'un réseau de 103 Chambres départementales et régionales, disposant d'une expertise reconnue et d'une proximité unique avec les agriculteurs et les collectivités.

Elle participe au développement de la souveraineté alimentaire du département, renforce l'attractivité du métier d'agriculteur.rice et crée des relations constructives avec le monde agricole. Elle contribue au dynamisme et à la performance de l'agriculture en préparant les modèles agricoles de demain, en lien avec les enjeux de société.

✔ LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EST UNE INSTITUTION ORIGINALE CAR ELLE EST À LA FOIS UN ORGANISME CONSULAIRE ET UNE ENTREPRISE DE SERVICES :

## ORGANISME CONSULAIRE

Par les avis rendus lors de consultations et par la représentation assurée par ses élus dans les instances de décision, elle contribue à orienter l'agriculture et à en porter les intérêts auprès des décideurs politiques et économiques.

## AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE

Par la mobilisation de ses équipes, elle apporte un appui et des conseils de façon experte et indépendante aux entreprises agricoles et territoires qui lui font confiance, tant sur l'installation-transmission, la gestion de l'entreprise, la performance des productions, la recherche de valeur ajoutée que sur le développement des projets de territoire.

# NOS VALEURS

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POSSÈDE DES VALEURS QUI FONT SON IDENTITÉ :

### ✔ PROXIMITÉ

avec les acteurs de terrain : savoir écouter, comprendre, identifier les attentes et apporter des réponses adaptées.

### ✔ DÉVELOPPEMENT

des entreprises agricoles et de leurs actifs, en agissant sur les leviers de la triple performance.

### ✔ EXPERTISE

de ses collaborateurs afin de prendre en compte la diversité des enjeux agricoles du département.

### ✔ OUVERTURE

à tous les projets permettant de conforter l'attractivité agricole de la Drôme

### ✔ AUDACE & CONFIANCE

en la capacité créatrice de ses collaborateurs

# GOVERNANCE

La Chambre d'agriculture de la Drôme est un établissement public consulaire, piloté par des élus professionnels représentant les principaux acteurs du secteur agricole drômois, dans différentes instances de gouvernance : session, bureau, commissions thématiques.

Elle bénéficie de l'autonomie administrative et est soumise à la tutelle des pouvoirs publics. Autrement dit, il s'agit d'une structure de droit privé remplissant des missions de service public.

Tous agriculteurs ou agricultrices, les élus de la Chambre d'agriculture de la Drôme œuvrent toute l'année pour représenter la profession auprès des instances publiques. Ils portent la voix du monde agricole auprès des décideurs politiques, afin d'orienter les décisions de demain en faveur d'une agriculture responsable et rémunératrice.

Les élus sont à l'initiative de nombreux projets de partenariat avec le secteur privé, afin d'encourager l'innovation, en témoigne par exemple l'inauguration de l'installation agrivoltaire à la Ferme Expérimentale d'Étoile-sur-Rhône en mars 2022.

# 41 ÉLUS

- ✓ 8 élus du Bureau
- ✓ 26 membres
- ✓ 7 membres associés

## LES ACTIONS EN 2022

- ✓ **11 bureaux** composés d'élus et de responsables de service, qui délibèrent, fixent les orientations générales et la stratégie de l'établissement.
- ✓ **3 sessions**, composées des 41 membres élus qui définissent les grandes orientations de la politique agricole départementale et assurent sa diffusion dans les instances où siègent ses membres.
- ✓ **11 intercommunalités** rencontrées pour leur partager les évolutions agricoles du territoire.
- ✓ **Projets phares portés par les élus** : la gestion de la ressource en eau, la nouvelle programmation FEADER, le développement du volet énergie, etc.

# 88 COLLABORATEURS.RICES

38 %  
d'hommes

62 %  
de femmes

46 ans  
âge moyen

14 ans  
ancienneté  
moyenne



### 8 pôles

thématiques comprenant

- ✓ 17 assistantes
- ✓ 43 conseillers.ères
- ✓ 25 chargés.es de mission/études et encadrants



Tout au long de l'année, les 88 collaborateurs et collaboratrices de la Chambre d'agriculture accompagnent les agriculteurs drômois et les territoires dans leurs projets.

Concrètement, ils sont intervenus en réponse aux besoins très variés de près de 3 100 agriculteurs : étude de faisabilité, étude de marché, analyse de l'existant, formation, installation, conseil technique, aide à la reprise ou au départ en retraite...

Les conseillers de la Chambre accompagnent les agriculteurs dans leurs choix stratégiques, techniques ou économiques. Le tout en s'appuyant sur leurs nombreuses références et en totale indépendance.



**Une équipe de collaborateur-rices plus que jamais engagée**

aux côtés des agriculteurs, des territoires et de la société civile



**Des élu-es et un bureau qui représentent les agriculteurs**

après de tous les interlocuteurs du monde agricole



# PROJET STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la mandature 2019-2025, le réseau des Chambres d'agriculture a élaboré collectivement un projet stratégique. D'ores et déjà partagé et mis en œuvre dans chaque région et département, il se structure en 3 axes principaux, comporte 16 domaines d'activités stratégiques et se décline en autant d'actions phares.

Pour assurer la cohérence et la performance de ses actions, la Chambre d'agriculture de la Drôme a élaboré, à partir du projet stratégique national, son plan d'actions « CAP 2025 : ensemble cultivons notre avenir », qui s'articule autour de 6 engagements majeurs.

À destination des agriculteurs et des territoires, il affirme l'ambition de la Chambre d'agriculture de se situer au centre de l'écosystème agricole et rural du département

## PROJET STRATÉGIQUE NATIONAL

### AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

### AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

### AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTEUR.RICE ET SOCIÉTÉ



16 DAS

1. Installation
2. Conseil
3. Groupes innovants
4. Élevage

5. AAP
6. Numérique
7. Formation
8. PAC

9. Projets filières
10. Agriculture biologique
11. BAF
12. Bois

13. Agriculture urbaine
14. Intercommunautés
15. Consulaire
16. Communication

DAS : Domaines d'activités stratégiques  
AAP : Appel à Projets  
BAF : Bienvenue à la ferme  
PAC : Politique Agricole Commune



## PROJET STRATÉGIQUE DÉPARTEMENTAL « CAP 2025 »

6 ENGAGEMENTS

1. Installation & Transmission
2. Alimentation & circuits courts
3. Multiperformance & transition agricole

4. Technologie et numérique
5. Transition énergétique & préservation des ressources
6. Conseil stratégique

# ENGAGEMENT 1 : INSTALLATION & TRANSMISSION

Renforcer la place de l'agriculture dans l'économie départementale en favorisant l'émergence d'exploitations innovantes, vivables et adaptées aux nouvelles attentes. En faire une force en vue de renforcer l'attractivité en Drôme.



## CENTRE DE FORMALITÉ DES ENTREPRISES

**349**  
créations  
d'entreprises  
(65 % d'entreprises  
individuelles)

**413**  
modifications  
de structures  
(évolution dans les formes  
sociétaires, changements  
d'adresses, etc.)

**205**   
cessations d'activité

**303**  
candidats.es rencontré.es  
au Point Accueil Installation

**90**  
personnes rencontrées dans le cadre du  
Plan de Professionnalisation Personnalisé

**INSTALLATION**

**75**  
agriculteurs.rices  
suivis dans le cadre  
de leur installation

**14**  
stages test suivis sur des  
exploitations à reprendre ou  
sur lesquelles s'associer

**84**  
accompagnements de projet d'installation  
(16 installations sans DJA et 69 installations  
avec DJA) dont près de la moitié en AB  
et hors cadre familial

## TANSMISSION



**48** personnes rencontrées au Point Accueil Transmission

**29** stagiaires présents à la formation « Je me prépare à transmettre mon exploitation »

**98** personnes ont participé à des sessions collectives d'information sur la transmission

## ZOOM

### L'initiative positive de La Carline en matière d'installation

La Chambre d'agriculture de la Drôme a été sollicitée par le magasin La Carline, implanté dans le Diois, pour les aider à accompagner l'installation de maraîchers sur le territoire afin que ceux-ci approvisionnent leur magasin en légumes.

Pendant deux ans, Corinne Mandaroux, conseillère d'entreprise de la Chambre, appuyée par Christian Forest du cabinet comptable Agroexpert, ont travaillé avec La Carline pour trouver une solution sécurisante pour les maraîchers afin qu'ils restent autonomes dans la gestion de leur structure et protégés par un bail rural, tout en permettant une relation contractuelle dans la durée avec le magasin.

Suite à des problématiques rencontrées en matière d'urbanisme, Louise Malatto et Olivier Lebourgeois ont été installés en GAEC en 2022 et aménageront leur local de stockage début 2023. La Carline a contractualisé avec le cédant un bail emphytéotique et reloue aux deux nouveaux installés par bail à ferme.

**la carline**  
L'épicerie BIO coopérative de Die

## L'action phare

### INAUGURATION DE TROIS FERMES EN 2022

Pour valoriser les agriculteurs drômois, les productions et les territoires, la Chambre d'agriculture a organisé trois inaugurations de ferme et mis en lumière les jeunes qu'elle a accompagnés dans le cadre de leur installation. Leurs témoignages permettent de communiquer positivement sur des parcours et des profils riches et variés et de mettre l'accent sur des problématiques de filières ou de territoire.

En 2022, coup de projecteur sur :

✓ **Romain Delhomme**, installé en Cave particulière sur Larnage : mise en avant d'une entreprise familiale et d'un jeune entrepreneur installé après un parcours professionnel riche et un projet d'entreprise bien réfléchi. Son témoignage a mis l'accent sur les problématiques de recrutement et d'approvisionnement en matières premières.

✓ **Alexis Gauthier**, installé en Clairette avec la cave de Die Jaillance et en volailles de chair avec les établissements Duc : mise en avant de l'intérêt de la diversification des exploitations agricoles, des difficultés rencontrées et des opportunités proposées par les filières. Son témoignage a aussi pointé les problématiques liées à la succession dans le cadre de reprises familiales.

✓ **Olivia Mroz**, installée en bovin allaitant et porcs à la Motte-Chalancon : son témoignage a abordé les thématiques du temps de travail, du travail en famille et de la gestion administrative sur une ferme.

La Chambre d'agriculture remercie l'ensemble des jeunes installés pour leur accueil, ainsi que les participants, agriculteurs.rices, élus locaux et représentants des filières, présents lors de ces journées riches en partage.



”

**Sandrine Roussin**,  
vice-présidente

Le renouvellement des générations est une priorité pour la mandature. Avec un taux de renouvellement des générations correct de près de 75 %, la Drôme perd toutefois 25 % de ses exploitations. Derrière ce chiffre se cachent de grandes disparités territoriales et à l'échelle des filières. La Chambre d'agriculture s'engage donc à maintenir ses efforts pour accompagner cédants et porteurs de projet dans leur diversité, vers des reprises viables et vivables.

”

## ENGAGEMENT 2 : ALIMENTATION & CIRCUITS COURTS

Structurer la contribution de l'agriculture à la demande sociétale d'une alimentation saine et locale, en favorisant la logique de l'offre dédiée et de qualité et ce quel que soit le segment de marché.



### CIRCUITS COURTS



**62** agriculteurs ou porteurs de projet renseignés.

**4 lettres**

d'information envoyées à 1 379 fermes en circuits courts.



**10 produits** primés dont 3 fermiers d'or.

**8**



**formations** ayant profité à 68 personnes sur les thèmes de l'hygiène en atelier fermier ou en PVC, sur le numérique, le développement d'activités de diversification, sur la communication et le fonctionnement de collectifs.

**94 adhérents**

font partis de l'association Bienvenue à la Ferme

**20 marchés**

dans les fermes adhérentes au réseau BAF



**Marché de Pâques**

11 producteurs & 250 visiteurs

✓ **Savourez une journée à la ferme**

un événement réseau à Roussas avec 10 producteurs, 110 repas servis et des animations

✓ **Stand au salon CSE de Valence**

promotion des offres de coffrets gourmands BAF pour les comités d'entreprise



## ZOOM

### Club drômois de l'alimentation

En 2022, la Chambre d'agriculture a initié la création du Club drômois de l'alimentation, en partenariat avec le Conseil départemental, la Chambre de commerce et de l'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat.

L'ambition du Club : connecter les professionnels de l'alimentation pour sourcer et commercialiser plus de produits drômois en Drôme, dès fin 2023.

Après une série d'entretiens réalisés l'été 2022 sur le territoire, l'intérêt pour le projet a été confirmé par les opérateurs économiques privés, les collectivités et les partenaires techniques, à l'occasion d'une rencontre organisée en décembre 2022. À suivre !



## L'action phare

### UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DIOIS

Après avoir initié le 1<sup>er</sup> Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Drôme en 2016 dans les Baronnies et l'avoir piloté pendant près de 4 ans, la Chambre d'agriculture de la Drôme a participé à l'émergence, à l'animation et à la mise en œuvre des 7 autres PAT du département. Forte de son implication sur le terrain auprès des agriculteurs et des EPCI, la CA26 est devenu un acteur reconnu pour son expérience des projets de développement territoriaux.

Ainsi, en 2022, elle a réalisé, pour le compte de la Communauté de communes du Diois (CCD), son diagnostic agricole et alimentaire, première étape indispensable à la structuration d'un PAT. Après 10 mois de travail, 197 agriculteurs rencontrés, 349 habitants interrogés, une dizaine de commerces mobilisés et plusieurs intermédiaires sollicités, la CA26 a su extraire les grands enjeux de ces données et entretiens. Soucieux d'aller au plus proche des professionnels qui forment notre système alimentaire (agriculteurs, chefs, commerçants, artisans, transformateurs, logisticiens, consommateurs, etc.), la CA26 et la CCD ont présenté le fruit de ces travaux dans 5 bassins de vie différents. Réunissant 10 à 60 personnes selon les lieux, les échanges ont été nombreux, parfois vifs, et toujours riches d'enseignement. Ce sont en tout près de 700 personnes ou structures, qui ont nourri ce diagnostic. Les 4 enjeux phares identifiés sont : la structuration d'une politique agricole et alimentaire à long terme à l'échelle de l'intercommunalité, le maintien et la dynamisation du tissu agricole, l'accessibilité des particuliers et des professionnels aux produits locaux et une alimentation locale et de qualité pour tous.

En 2023, le premier trimestre sera consacré à l'organisation de 5 ateliers participatifs publics dont le but est de mobiliser le plus de personnes possibles autour du PAT pour co-construire son plan d'actions. Pour cela, des techniques d'animation spécifiques sont mises en œuvre afin de mobiliser, écouter et prendre en compte la parole de tous les participants. Des comités de pilotage formés de 4 collègues (élus, consommateurs, professionnels de l'alimentation, et institutions) composés de personnes tirées au sort, ponctuent ce travail.



”

**Hervé Roux,**  
élu en charge de l'alimentation et de l'agritourisme

Développer l'offre de produits locaux en circuit-court pour répondre à une demande croissante du consommateur local est une priorité pour notre mandature.

”



## ENGAGEMENT 3 : MULTIPERFORMANCE & TRANSITION AGRICOLE

Accompagner les différentes filières à développer les systèmes de production de demain, économes en intrants, résilients face à l'évolution climatique et tenant compte des ressources disponibles.



### HVE : UNE MENTION VALORISANTE POUR LES AGRICULTEURS.RICES

La Haute Valeur Environnementale (HVE) garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement. La Chambre d'agriculture, associée à des partenaires, accompagne les agriculteurs dans la mise en œuvre de cette certification et la valorisation de leurs bonnes pratiques.



### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

#### - 2 FERMES EXPÉRIMENTALES

- ✓ Ferme expérimentale d'Étoile-sur-Rhône, site de recherche et d'expérimentation sur les grandes cultures, l'arboriculture, la viticulture, la biodiversité ; constitué de nombreux acteurs d'instituts techniques et de la Chambre d'agriculture.
- ✓ Ferme expérimentale de Mévouillon, site de recherche en zone de montagne sèche travaillant sur les PPAM et le fourrage, géré par l'ARDEMA, association constituée de la Chambre d'agriculture de la Drôme et du Conseil Départemental 26.

- ✓ 506 900 € attribuée à la R&D soit 6 % du budget de la Chambre.
- ✓ 60 280 € de projets nationaux CASDAR et France Agrimer.
- ✓ 215 000 € de projets régionaux PEPIT sur l'adaptation au changement climatique, la conservation des sols, la préservation de la biodiversité et l'intégration aux agrosystèmes, la réduction des intrants, les nouvelles filières et autonomie, la sélection variétale.

avec le soutien financier de



## ZOOM

### Une année 2022 difficile pour irriguer

L'année 2022 aura été marquée par une sécheresse extrême de début janvier à mi-août sur l'ensemble du département mais plus particulièrement sur le Tricastin, la plaine de Montélimar, le Vercors et la Drôme des collines avec une durée de retour supérieure à 25 ans. Les températures ont été également très supérieures à la normale.

Les conséquences ont été importantes sur toutes les productions non irriguées et sur les surfaces fourragères avec des baisses de rendement de 20 à 60 %. Les fortes chaleurs ont également occasionné des problèmes de fécondations en semence. Compte-tenu des restrictions d'eau dès le mois d'avril 2022, les contraintes pour irriguer ont été considérables avec des restrictions pouvant aller jusqu'à des interdictions d'irriguer sur certains secteurs ou dans certaines situations.

Parallèlement, les inquiétudes ont été vives pour le Syndicat d'Irrigation Drômois (SID) face à l'augmentation du coût de l'électricité en lien avec la guerre en Ukraine et l'arrêt d'une partie des réacteurs nucléaires français. Malgré des aides gouvernementales, le prix de l'eau, très dépendant du prix de l'électricité est en augmentation (+ 3 centimes/m<sup>3</sup>) en 2022 et la hausse va se poursuivre en 2023 pour les 2600 clients du SID.

Aujourd'hui, le prix de l'eau devient un enjeu majeur car l'eau est chère. Il est donc primordial de la gérer au mieux.

## L'action phare

### L'ADAPTATION DES ÉLEVEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2022, une année record : les températures élevées et la très faible pluviométrie jusqu'à mi-août ont engendré des déficits hydriques climatiques abyssaux. Ces marqueurs représentent l'année «moyenne» attendue en 2050-2060, d'après les travaux « Climat XXI »\* de la Chambre d'agriculture de la Drôme.

Face à ce constat désolant, les actions portées par la Chambre d'agriculture sur les fourrages rendent optimistes : des agriculteurs cherchent des solutions et de nouvelles cultures sont testées. La Chambre d'agriculture mène des actions innovantes grâce aux enquêtes administrées auprès des éleveurs, aux échanges réalisés entre agriculteurs et aux références locales qui permettent de faire évoluer rapidement les pratiques.

En octobre 2022, dans le cadre du programme Territoire d'Innovation Biovallée, la Chambre d'agriculture et la Fédération Départementale Ovine (FDO) ont organisé une journée qui a permis à une trentaine de personnes de replacer les parcelles au sein du système d'exploitation et d'aborder plusieurs thématiques clés : sursemis en prairie naturelle, méteil pâture, sorgho multi-coupe pâture, betterave fourragère pâturable, dérobées d'automne, prairie multi-espèces et chicorée... Autant de sujets sur lesquels la Chambre d'agriculture travaille pour construire l'agriculture de demain.

\* CLIMA-XXI (Climat & Agriculture au XXIème siècle) est un outil départemental développé par le réseau des Chambres d'agriculture qui décrit l'évolution climatique et agro-climatique attendue au cours du XXIème siècle à partir de projections climatiques de type GIEC.



”

**Bruno Darnaud,**  
élu en charge  
des aléas climatiques

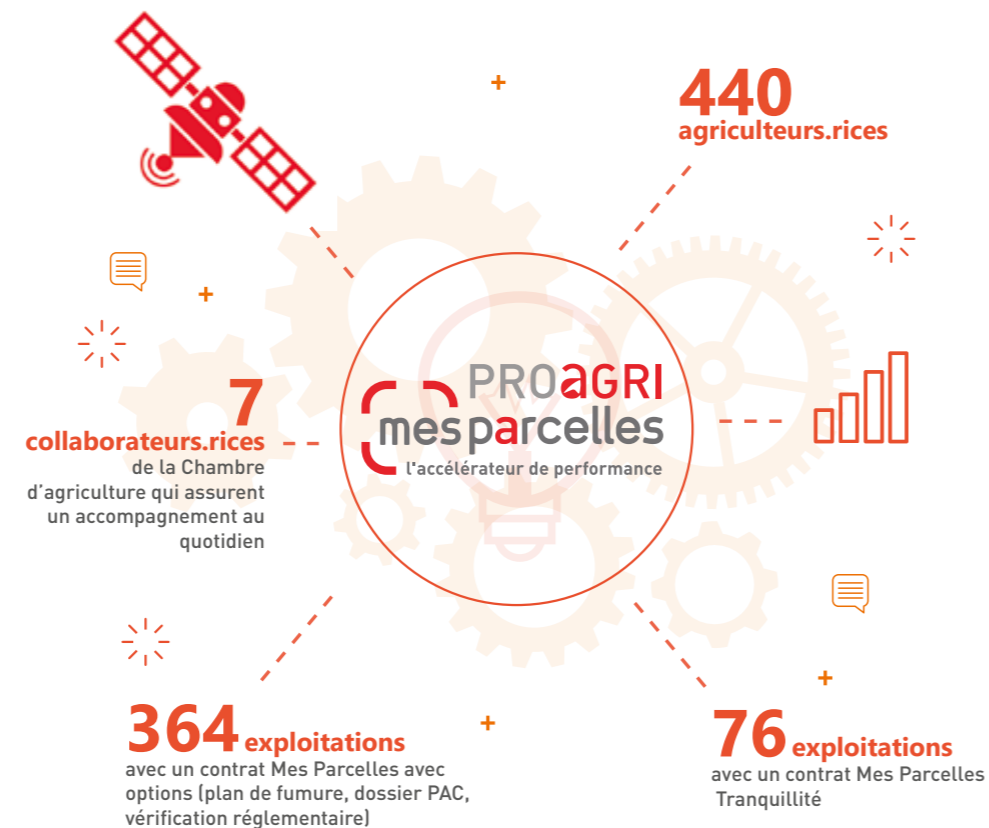
Sécuriser l'accès à l'eau pour l'irrigation, favoriser l'engagement des agriculteurs dans les démarches de certification environnementale et définir les modèles d'exploitation de demain représentent des axes de travail majeurs pour la Chambre d'agriculture. Nous veillons à accompagner les différentes filières face au dérèglement climatique.

”

## ENGAGEMENT 4 : TECHNOLOGIE & NUMÉRIQUE

Permettre aux agriculteurs de bénéficier des avancées procurées par l'apport des technologies et du numérique. Nous voulons nous en saisir afin d'apporter aux agriculteurs des solutions visant à améliorer leur quotidien et accroître leur compétitivité.

### MES PARCELLES : UN LOGICIEL D'OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION



Conçue par le réseau des Chambres d'agriculture, MesParcelles est une solution de gestion des parcelles agricoles en ligne, pour un pilotage centralisé, optimisé et sécurisé de l'exploitation. Elle permet de :

- ✓ Gérer la traçabilité des cultures
- ✓ Suivre les indicateurs environnementaux
- ✓ Faciliter les audits de certifications environnementales
- ✓ Piloter la performance économique
- ✓ Anticiper la déclaration PAC

## ZOOM

### Mon Simulateur PAC

Nouvel outil des Chambres d'agriculture, MonSimulateur PAC aide les agriculteurs.rices à anticiper l'évolution de la réglementation et à évaluer les impacts sur leur exploitation.

Cette nouvelle solution en ligne permet :

- ✓ d'identifier les aides PAC auxquelles l'exploitant.e peut prétendre.
- ✓ d'évaluer la conformité de l'exploitation à la réglementation PAC.
- ✓ de simuler les impacts financiers, bénéficier des simulations économiques.
- ✓ d'analyser les pratiques : prendre des décisions stratégiques et mise en œuvre de leviers d'action selon les contraintes et objectifs fixés.

300 simulations ont été faites sur l'année 2022 en Drôme.



## L'action phare

### mes satimages



MesSatimages est un outil d'aide à la décision qui optimise la fertilisation des cultures et des rendements en appliquant la bonne dose, au bon moment et au bon endroit, grâce aux images satellites.

Le respect des contraintes réglementaires, le dérèglement climatique, l'hétérogénéité des parcelles et l'apport organique différencié sont tant de facteurs qui amènent l'agriculteur.rice à utiliser MesSatimages pour piloter son activité.

Les intérêts de l'outil :

- ✓ **Économiques** : MesSatimages sécurise les marges en optimisant le rendement, la dose d'azote et la teneur en protéine. Le gain économique moyen sur 10 essais entre 2014 et 2018 est de + 18€/ha.
- ✓ **Techniques et environnementaux** : Avec MesSatimages, la plante n'est plus en sur ou sous fertilisation mais a des apports d'azote optimum pour réaliser les meilleurs rendements quantitatifs avec un diagnostic à l'échelle de la parcelle.
- ✓ **Réglementaires** : MesSatimages permet de respecter la réglementation, tout en pouvant dépasser la dose calculée par la méthode des bilans, sans risque en cas de contrôle.

MesSatimages, en 4 mots-clés :

- ✓ **Sécurité** : un outil conforme à la réglementation qui permet d'adapter le plan prévisionnel de fumure.
- ✓ **Indépendance** : une analyse en toute indépendance avec le conseiller de la Chambre d'agriculture.
- ✓ **Fiabilité** : des modèles développés par des experts et testés localement par des ingénieurs agronomes.
- ✓ **Souplesse** : avec modulation (automatique ou manuelle) ou sans modulation.



”

**Stéphanie Oliveira,**  
élue en charge  
du numérique

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans la maîtrise d'outils numériques de traçabilité et d'aide à la décision. Le but est de rendre la technologie disponible aux agriculteurs afin de répondre à leurs besoins pour faire face aux problématiques réglementaires, économiques et climatiques. Le numérique au service d'une agriculture viable et vivable.

”

## ENGAGEMENT 5 : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Contribuer à la transition énergétique en permettant aux exploitations de s'adapter face au renchérissement de l'énergie en utilisant l'agriculture comme un gisement d'énergie renouvelable, générateur de valeur pour les agriculteurs et en lien avec leur territoire.

### QUALIFICATION DES FRICHES ET DES BÂTIMENTS AGRICOLES EN VUE D'UNE SOLARISATION



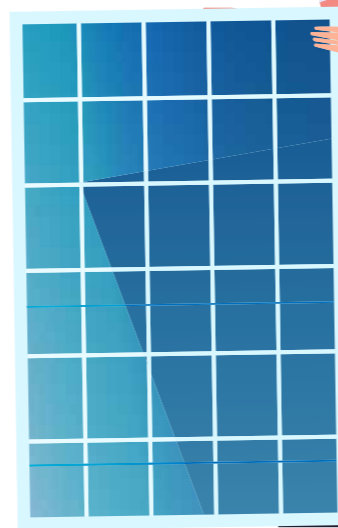
**108**  
exploitations  
identifiées



**150**  
propriétaires



**505**  
bâiments  
qualifiés



## ZOOM

### Le 1<sup>er</sup> dispositif agrivoltaïque drômois

En mars 2022, en partenariat avec la société Sun'Agri et la Station expérimentale fruits Auvergne-Rhône-Alpes (Sefra), la Chambre d'agriculture a inauguré le 1<sup>er</sup> dispositif agrivoltaïque de la Drôme, à la ferme expérimentale d'Étoile-sur-Rhône.

Ses objectifs sont de :

- ✓ protéger les cultures emblématiques de la vallée du Rhône des aléas climatiques,
- ✓ optimiser la production et la qualité agricole sous les panneaux photovoltaïques,
- ✓ mutualiser les pratiques agricoles avec le système agrivoltaïque,
- ✓ établir des références technico-économiques sur l'utilisation des systèmes agrivoltaïques en arboriculture sur des fruits à noyau.

Cette plateforme représente 2,8 ha, comprenant à la fois un dispositif expérimental sur verger existant et un pilote industriel sur arbres plantés après mise en place de la structure. L'installation équivaut à une puissance de 2 Mwc, soit la consommation électrique annuelle de 500 ménages.

## L'action phare

### DRÔME AGRI SOLAIRE : FAVORISER LE PHOTOVOLTAÏQUE SUR BÂTIMENTS EXISTANTS

En septembre 2022, la session de la Chambre d'agriculture de la Drôme validait à l'unanimité sa participation au capital de la SAS Drôme Agri Solaire, co-fondée avec la société d'économie mixte Rovaler, la société Legendre Énergie et le Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes.

Fidèle à sa ligne directrice de limiter le développement du photovoltaïque au sol, l'enjeu pour la Chambre d'agriculture est de disposer d'un outil fiable de solarisation massive des toitures agricoles et de rendre accessible aux agriculteurs le profit des opportunités offertes par le développement des énergies renouvelables soit par la réhabilitation de toitures amiantées, le versement de soulte ou loyer et l'autoproduction.

Sur la base d'une identification des toitures agricoles par la Chambre d'agriculture, il est proposé aux agriculteurs de contracter sur 20 à 25 ans la mise à disposition de leur surface. Une grappe de 2 à 3 Mwc peut ainsi se constituer en société de projet, filiale de la SAS Drôme Agri Solaire avec une participation au capital possible des agriculteurs ou d'acteurs locaux (collectivités, opérateur économique).



**72**  
dossiers d'agriculteurs.rices  
déposés et étudiés

**54**  
ont reçu une offre  
en vue d'une solarisation,  
ce qui représente 17,5 Mwc  
et 92 000 m<sup>2</sup> de toitures  
amiantées

# PHOTOVOLTAÏQUE



**Thierry Mommée,**  
élu en charge  
de l'énergie

Nous nous sommes lancés sur le sujet de l'énergie bien avant qu'il ne soit question du projet de loi sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Nous sommes certains que l'agriculture peut apporter énormément, en mettant des priorités notamment en faveur du photovoltaïque en toiture et sur bâtiments existants.

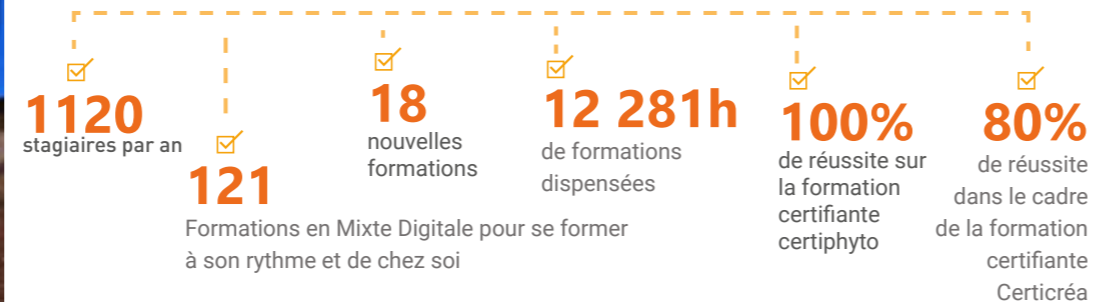
## ENGAGEMENT 6 : CONSEIL STRATÉGIQUE

Consolider notre place d'acteur majeur du développement des exploitations et du conseil et accompagner par notre large gamme d'expertises indépendantes les trajectoires des exploitations.

### LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN 2022 C'EST :



### FORMATION



### AGRICULTURE BIOLOGIQUE



1<sup>er</sup> DÉPARTEMENT BIO DE AURA  
avec 1/3 des exploitations en AB

- 6 experts de la Chambre spécialisés en AB
- 86 accompagnements individuels (technique, conversion, ...)
- 3 groupes collectifs animés par des conseillers AB
- 19 journées collectives AB qui ont réunis 460 personnes.

## ZOOM

### Études aux collectivités et opérateurs privés

La Chambre d'agriculture accompagne les projets de territoire et élabore auprès de ses clients des solutions adaptées, en tenant compte des enjeux agricoles. Elle est reconnue pour son expertise, sa méthodologie et sa réactivité dans la réalisation des projets.

Elle a poursuivi en 2022 la réalisation d'études phasées sur plusieurs années, en lien avec l'avancée de projets d'aménagement de territoire. Il s'agit principalement d'actions de compensation collective agricole et d'accompagnement à la compensation environnementale. La Chambre d'agriculture s'est également positionnée en groupement de compétences en réponse à des marchés publics sur de nouvelles thématiques comme l'étude du potentiel agricole de la propriété publique de Valence Romans Agglomération et l'identification et la qualification des friches pour une reconquête agricole sur le territoire du Val de Drôme.

En 2022, la Chambre a travaillé avec la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, la Communauté de Communes du Val de Drôme, Valence Romans Agglo, Argan et la Société Monégasque Electricité Gaz (SMEG).

## L'action phare

### PAC 2023-2027 : UNE NOUVELLE PROGRAMMATION À PRÉPARER

En 2022, une réflexion a été engagée sur la PAC 2023-2027 et son déploiement auprès des agriculteurs drômois.

Les collaborateurs de la Chambre ont bénéficié d'une présentation des futures règles, et l'équipe PAC, composée de 22 personnes, a participé à plusieurs formations pour maîtriser cette nouvelle réglementation.

Toute l'année, les agriculteurs ont pu également être sensibilisés sur ces récentes modalités. En février 2022, Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre, et Alice Bouton Dupré, référente PAC, ont organisé 5 réunions d'informations sur l'ensemble du territoire. D'avril à mai, lors des prestations PAC 2022, la future PAC a été abordée avec les clients et des simulations ont été réalisées sur demande, grâce à un outil d'aide à la décision développé par Chambre d'agriculture France. À partir du mois d'août, la Chambre d'agriculture a proposé 7 formations pour les exploitations à dominante grandes cultures et 2 formations pour les exploitations d'élevage bovin.

Pour réaliser cette nouvelle PAC, les élus de la Chambre ont décidé de maintenir un accompagnement individuel auprès des agriculteurs, découpé en 2 phases :

- De novembre à mars : un rendez-vous pour préparer la déclaration, anticiper les modifications d'assolement, vérifier la conformité à la conditionnalité et sensibiliser aux nouvelles règles.
- D'avril à mi-mai : Un rendez-vous pour réaliser sa déclaration.

# PAC

+ de **1 000**  
agriculteurs drômois qui ont été accompagnés par la Chambre pour déclarer leur PAC en 2022



**Pierre Combat,**  
vice-président

Avec son offre de service, la Chambre d'agriculture accompagne au quotidien

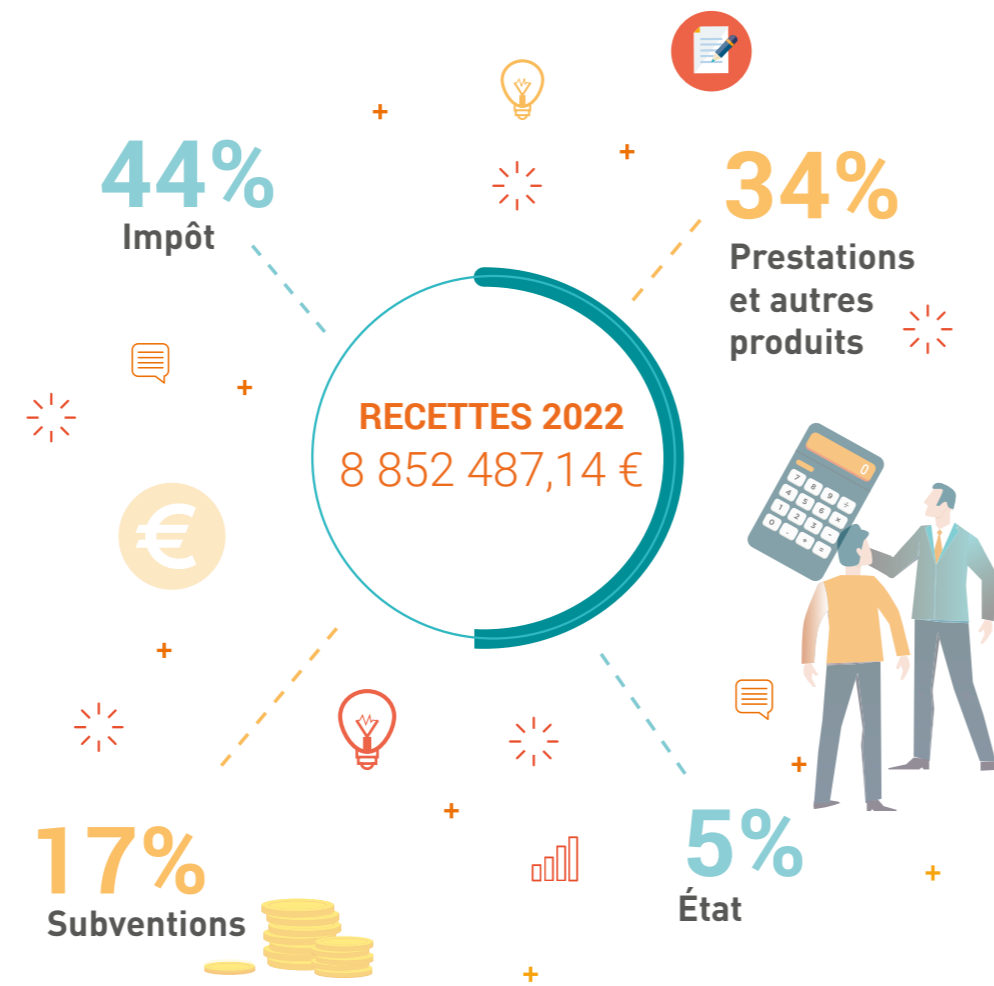
les entreprises agricoles et leurs actifs dans leur développement. Nos conseillers sont présents sur le terrain, cernant au mieux les problématiques et offrant des solutions sur mesure, quelle que soit la taille de l'exploitation et la nature de l'activité. La réduction des produits phytosanitaires grâce à un conseil indépendant, la consolidation de la part de l'AB sur notre territoire ou encore la résilience des systèmes agricoles par le développement d'un conseil stratégique sont des exemples d'actions prioritaires de notre mandature.

## LA VIE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Faire rayonner les services de notre structure et se positionner comme un partenaire incontournable auprès de nos cibles à travers l'organisation de temps forts mettant en avant la technique, l'expertise et les agriculteurs.

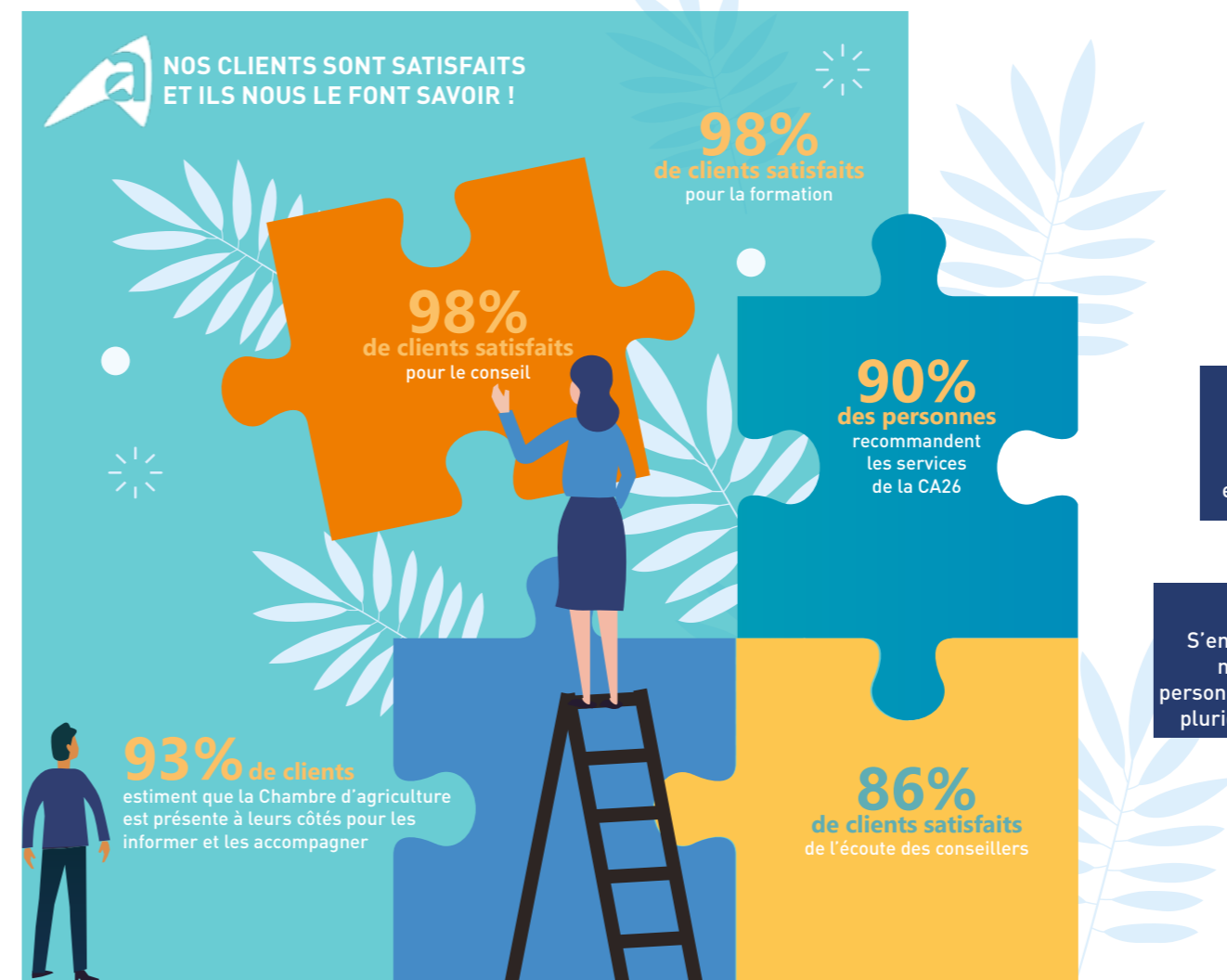


## BILAN FINANCIER

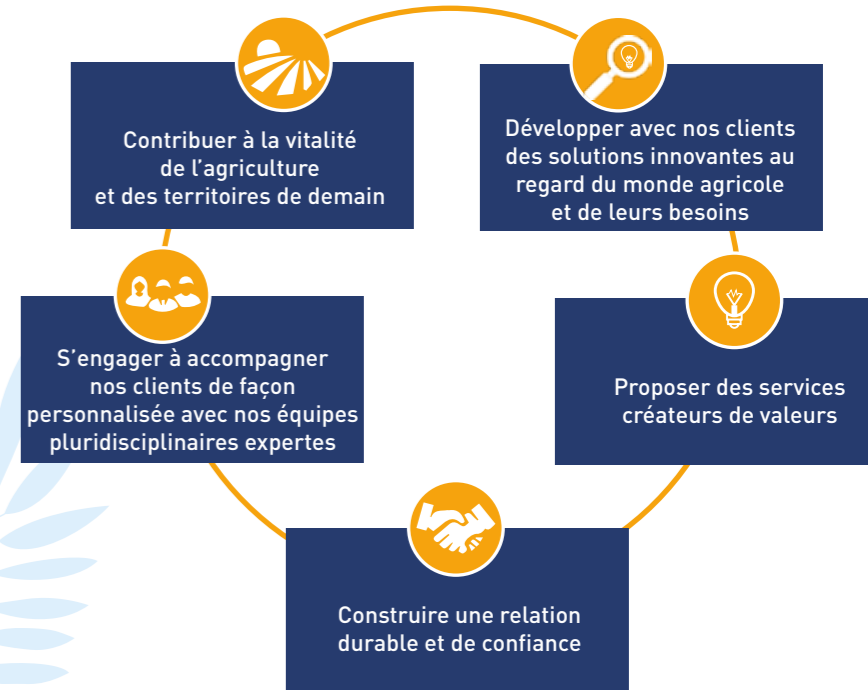


## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME MET LES BESOINS DE SES CLIENTS AU CŒUR DE SA DÉMARCHE QUALITÉ

Engagée depuis une dizaine d'années dans une démarche qualité, la Chambre d'agriculture, résolument tournée vers le développement, a mis en place en 2021 un référentiel d'engagements de service pour couvrir l'ensemble de ses activités et augmenter ses performances. Pour répondre aux enjeux agricoles de demain, la Chambre d'agriculture propose une offre de services dynamiques, créatrice de valeurs ajoutées, et adaptées aux besoins des agriculteurs et des collectivités.



## LES 5 ENGAGEMENTS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE





Les Trophées de l'agriculture 2022

## ZOOM

### Les événements phares de l'année 2022

Après quelques années en distanciel, 2022 a été synonyme de retrouvailles et de rencontres. Salons, inaugurations, cérémonies de remise de prix et journées techniques ; tant d'occasions d'échanger, de réseauter et de célébrer !

Retour sur trois moments clés de l'année :

- ✓ **Salon international de l'agriculture :** la Chambre d'agriculture et le Département ont organisé de nombreuses animations et dégustations de produits emblématiques sur le thème « La Drôme, pionnière en bio et terre d'excellence ».
- ✓ **Trophées de l'agriculture de la Drôme :** une occasion unique de mettre en lumière des personnes, des projets et des initiatives positives. En 2022, sept exploitations ont été récompensées pour leurs actions.
- ✓ **Salon des collectivités :** véritable lieu d'échanges, les élus et chargé.es de mission territoire/foncier de la Chambre ont pu rencontrer les collectivités et leur proposer des accompagnements spécifiques pour mener à bien leurs projets de territoire.

C'est au total plus de 60 événements dont 39 journées techniques qui ont été organisés en 2022 par la Chambre d'agriculture de la Drôme.

## L'action phare

### LA MARQUE EMPLOYEUR, LE PROJET D'ENTREPRISE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'avènement des nouvelles technologies, l'évolution des mentalités, le contexte social, économique et culturel font que la société et les mentalités évoluent. Médias sociaux, technologies mobiles, génération Y, Z, sont autant d'éléments désormais à prendre en considération lorsque l'on souhaite qu'une entreprise reste pérenne, compétitive et attractive.

Pour satisfaire cet impératif, la Chambre d'agriculture de la Drôme a souhaité en 2022 repenser ses pratiques, développer son attractivité et déployer une véritable stratégie relationnelle en interne comme en externe. Elle a donc lancé un nouveau projet d'entreprise autour de la marque employeur.

Indissociable de la marque institutionnelle, la marque employeur renvoie à l'image que reflète la Chambre d'agriculture, sa réputation, ses valeurs, son organisation auprès de ses collaborateurs actuels et potentiels, mais aussi auprès d'une audience plus large comme les clients, les prestataires ou encore les partenaires. C'est une façon d'être, de se comporter, de travailler ensemble pour vivre une expérience de collaboration riche, source d'engagement, de fidélité et de confiance en interne et en externe.

#### Les objectifs de la marque employeur CA26 :

- ✓ Avoir une image attractive et dynamique tout en maintenant son authenticité.
- ✓ Consacrer autant de moyens à la fidélisation des collaborateurs qu'à l'attractivité de nouveaux talents.
- ✓ Engager des collaborateurs et instaurer un climat de confiance.
- ✓ Capitaliser sur les talents déjà présents dans l'entreprise.

Au cours des différents temps forts internes 2022, les équipes de la Chambre d'agriculture ont co-construit cette marque employeur au travers quatre domaines : ressources humaines, management, organisation et communication. Les fruits de ces travaux profitent au développement de la culture d'entreprise et renforcent le sentiment d'appartenance des collaborateurs qui la composent.





# CHAMBRE D'AGRICULTURE DRÔME

## Chambre d'agriculture de la Drôme

Du lundi au vendredi | 8h15 à 12h15 | 13h15 à 17h

145, avenue Georges Brassens - CS 30418 26504 Bourg-lès-Valence cedex  
04 75 82 40 00 | [accueil@drome.chambagri.fr](mailto:accueil@drome.chambagri.fr)

[www.drome.chambres-agriculture.fr](http://www.drome.chambres-agriculture.fr)



La Chambre d'agriculture de la Drôme est certifiée Engagement de service « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires », Ref. 221, par AFNOR Certification.

